

Pourquoi voter au premier tour des élections au sein de MAUCO CARTEX EMBALLAGE ?

Vous allez à être appelé à voter prochainement pour l'élection de vos représentants du personnel. Vous êtes tous concernés. Ces élections se tiendront dans un cadre nouveau : le Comité social et économique (CSE).

Le futur CSE regroupera en une seule instance les DP, CE et CHSCT et un projet a été élaboré par notre section puis proposé à la direction pour négocier un accord de droit social encadrant nombre de sujets comme les heures de délégation, le nombre de réunion, les budgets, la mise en place des commissions auxquelles nous pourrions associer les personnes qui le souhaiteraient, etc... Sachez que le vote au premier tour est crucial, d'autant que les lois récemment votées peuvent amener des représentants du personnel à négocier des accords **moins** avantageux que nos conventions collectives. Tout changements négocié peut donc impacter l'ensemble des salariés et un seul outil est le plus à même de faire entendre votre voix : **le syndicat des salariés**. Les employeurs en sont eux même convaincus puisqu'ils sont généralement adhérents pour leur part à un syndicat patronal.

Nous, les salariés, avons besoin d'un syndicat fort pour notamment:

Être en mesure de défendre nos acquis (congés payés, retraite, grilles de salaires, prévoyance, temps de travail) et en gagner de nouveaux / S'assurer que l'égalité hommes et femmes soit respectées / Augmenter notre poids lors des négociations avec la direction et être épaulés en cela / Construire une solidarité entre les salariés.

Nos actions en cours de mandat précédent : Pendant cette mandature, nous avons joué notre rôle obtenant l'application d'accords appliqués.

- Revalorisation du montant de la part patronale de la mutuelle à 27€
- Octroi d'une prime de fin d'année pour les CDD de plus de 6 mois de présence
- Octroi aux salariés ayant une ancienneté égale ou supérieure à 30 ans : un jour de congé supplémentaire
- Octroi d'un crédit forfaitaire d'une heure de récupération lorsque le trajet pour se rendre à une formation excède le temps de trajet domicile-travail.
- Aménagement des horaires des services administratifs
- Aménagement des horaires du service imprimerie.
- Revalorisation de la valeur faciale du ticket restaurant à 7.5^e
- Octroi d'une heure rémunérée pour la rentrée scolaire, pour l'ensemble du personnel justifiant d'une ancienneté à 6 mois, quel que soit le nombre d'enfant, limitée à un enfant de 12 ans (inclus).
- Octroi, d'une ½ journée rémunérée retraite, destinée à prendre rendez-vous et à se renseigner sur les démarches.
- Prime en 2*7 de 5€^{brut} par jour travaillé (2020)
- Augmentation prime panier en 2*7 de 1€ (soit 6.5€ brut)
- Octroi d'une journée rémunérée en cas d'hospitalisation d'un enfant à charge
- Octroi d'une journée supplémentaire rémunérée en cas de prise en charge ambulatoire ou hospitalisation d'un enfant à charge(2020)
- Octroi d'une journée rémunérée pour hospitalisation ou en ambulatoire pour le conjoint, pacsé, concubin(2020)
- Octroi de journée supplémentaire pour événements familiaux.

Il reste encore beaucoup de progrès à faire et certaines avancées sont fragiles et il y a fort à parier que si la CGT n'était plus présente dans l'entreprise, des reculs arriveraient. Nous devons rester vigilants, continuer d'alerter, de revendiquer, mais aussi de négocier lorsqu'il s'agit d'acter des avancées pour les salariés.

Nous espérons que celles et ceux qui voteront pour nous, concrétiserons cette confiance en adhérent également à notre syndicat. **Soyez nombreux à voter dès le premier tour.**